



Conseil de sécurité

Distr. générale
18 avril 2019
Français
Original : anglais

Lettre datée du 18 avril 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Libye auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je souhaiterais transmettre la demande faite par celui-ci au Conseil de sécurité aux fins de dépêcher une mission d'établissement des faits chargée d'enquêter sur les violations commises par les forces ayant attaqué la ville de Tripoli. Ces violations comprennent, entre autres, le meurtre et le déplacement de civils, la destruction de biens publics et privés, le recrutement et l'utilisation d'enfants lors d'affrontements et d'hostilités, ainsi que la prise pour cible de quartiers et de zones peuplés par des civils, lesquels se retrouvent ainsi exposés à l'artillerie lourde et aux missiles Grad, comme cela a été le cas dans les quartiers d'Abou Salim et d'Intisar.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Elmahdi S. Elmajerbi

